



Valérie GEORGES
Notaire

7 Rue de CHINON
37800 SAINT-EPAIN

Téléphone : 02.47.65.80.45

Fax : 02.47.65.80.92

E-mail : valerie.georges@notaires.fr

Service Négociation
06.38.85.26.32

Parking réservé à la clientèle

Dossier suivi par
Valérie GEORGES
valerie.georges@notaires.fr

SUCCESSION Jean-Luc JUDAS
1001327 /VG /VG /

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Valérie GEORGES Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT-EPAIN (Indre et Loire), 7 Rue de Chinon, atteste être chargé du règlement de la succession de :

PERSONNE DECEDEE

Monsieur Jean-Luc **JUDAS**, en son vivant employé, époux de Madame Jocelyne Pierrette Christiane **FOURNIER**, demeurant à MAILLE (37800) lieu-dit Pessé.

Né à COURBEVOIE (92400), le 19 avril 1960.

Marié à la mairie de COLOMBES (92700) le 22 juillet 1995 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Vincent RETEL, notaire à COLOMBES (92700), le 18 mai 1995.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité Française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) (FRANCE) , le 11 août 2021.

Donation entre époux

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe GEOFFROY D'ASSY, notaire à SAINT EPAIN, le 20 mars 2022, et conformément aux dispositions de l'article 1094-1 du Code civil, Monsieur Jean-Luc JUDAS a fait donation au profit de son conjoint, qui a accepté, de tout ou partie de l'une des quotités disponibles qui seront permises entre époux par la législation en vigueur au jour du décès, soit de la pleine propriété de la quotité disponible ordinaire, soit d'un quart en pleine propriété et de trois quarts en usufruit, soit de l'usufruit, de tous les biens composant sa succession, le tout à son choix exclusif.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Epain
Le 7 octobre 2022.

